AR-Sous-Préfecture de Prades
066-296601487-20260601-1-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Sous-Préfet : 01-06-2026
Publication le : 01-06-2026

ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanaldille@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 10-2026
REUNION DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mai à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par José COLCHERO, Président de l'ASA, Robert GILI, Syndic, faisant office de secrétaire.

Présents : Messieurs Patrice CALMON, José COLCHERO, Robert GILI, Etienne MARGALL, Cédric SANCHEZ et Marc SIMON, syndics titulaires.

Objet : Affectation des Résultats 2025

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2026 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement exercice : 2025	Résultat de l'exercice 2025	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2025
1 - Budget Principal					
Investissement	19 880,80	0,00	-60 000,00	0,00	-40 119,20
Fonctionnement	136 480,00	0,00	-18 048,77	0,00	118 431,23
TOTAL	156 360,80	0,00	-78 048,77	0,00	78 312,03

Après discussion, le syndicat décide à l'unanimité :

- Approuve les résultats à reporter au Budget Primitif 2025
Déficit d'investissement de 40 119,20 €
Excédent de fonctionnement de 118 431,23€
Soit un résultat reporté de 78 312,03 € (002)
- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président de l'ASA,
José COLCHERO

ASA DU CANAL D'ILLE 23 Avenue Pasteur - 66130 Ille sur Têt